

D.2019.12.11.9.12

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 11 Décembre 2019

9- AFFAIRES JURIDIQUES ET FINANCIERES
9.12 - Débat d'Orientations Budgétaires 2020

L'an deux mille dix-neuf, le onze décembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOULAT Michel	X (à compter du point 8.1)		X (jusqu'au point 7.11 inclus)
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Briand)	
CHOLLET François	X		
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud			X
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X (à compter du point 2.1)		X (jusqu'au point 1.21 inclus)
SUAUD Thierry	X (à compter du point 2.1)		X (jusqu'au point 1.21 inclus)

Les orientations budgétaires présentent les grandes lignes du budget primitif 2020 qui devra être adopté au Comité Syndical du mois de février 2020.

Les orientations relatives à l'exploitation du réseau urbain sont établies sur la base du contrat de service public avec TISSEO-Voyageurs, actualisé par les différents avenants et intégrant les objectifs fixés à l'exploitant.

Le programme d'investissement pour l'année 2020 reprend les opérations prévues dans la feuille de route de Tisséo-Collectivités, comprenant en particulier les ouvrages 3^{ème} Ligne de Métro, TELEO, connexion Ligne B / 3^{ème} ligne, doublement de capacité Ligne A, les projets Linéo et les opérations patrimoniales.

Des subventions d'investissements sont attendues pour 2020, dans le cadre des conventions relatives au Pacte Métropolitain d'innovation, au Mécanisme d'Interconnexion en Europe, au Grenelle III et dans le cadre de la convention de financement avec le Conseil Départemental.

Les échéances relatives aux emprunts sont calculées sur la base d'une dette (capital restant dû) qui sera au 1^{er} janvier 2020 d'un montant de 1 279 M€.

Les orientations budgétaires 2020 s'avèrent globalement plus favorables que les données prévues dans l'étude de soutenabilité budgétaire présentée dans le cadre de l'enquête publique relative à la 3^{ème} ligne de métro, à la Ligne Aéroport Express et à la ligne B qui s'est déroulée cet été.

En effet, la maîtrise des charges d'exploitation a permis de dégager des marges de manoeuvre supérieures à celles, prudentielles, de l'étude.

Le produit du versement transport envisagé, hors compensation de l'Etat, correspond également à celui envisagé dans l'étude.

Les taux d'intérêts bas et la maîtrise des dépenses d'investissement permettraient de dégager une épargne nette de 47 millions d'euros, supérieure de plus de 13 millions d'euros à la trajectoire envisagée dans l'étude de soutenabilité.

Cette maîtrise constitue un atout supplémentaire pour la construction de la dette future de Tisséo-Collectivités et consolide le financement de l'ensemble du programme pluriannuel d'investissements, dont la 3^{ème} ligne de métro et sa connexion à la ligne B.

Un rapport sur les orientations budgétaires est annexé à la présente délibération.

Les principales lignes budgétaires

I. Pour la section de fonctionnement

En dépenses :

1. L'exploitation du réseau urbain :

La rémunération à verser à TISSEO-Voyageurs pour l'exploitation du réseau urbain au titre de l'année 2020 est évaluée à 261,369 M€, dont 259,769 M€ de rémunération forfaitaire (257 M€ prévu en 2019) et 1,6 M€ de rémunération variable.

Par ailleurs des remboursements seront versés au titre des opérations d'accompagnement DOCA et divers pour 0,397M€.

L'hypothèse retenue dans l'étude de soutenabilité prévoyait un montant de coûts d'exploitation de 271,5M€ dans son hypothèse centrale.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191212-20191211-9-12D-
DE
Date de télétransmission : 12/12/2019
Date de réception préfecture : 12/12/2019

2. L'exploitation du service Mobibus de la ligne C :

La rémunération forfaitaire à verser à la société TPMR pour l'exploitation du réseau mobibus est estimée à 5,464 M€ (6,6 M€ en 2019).

La subvention adressée à la Région pour la ligne C est évaluée à 1,3M€.

Au global, le montant estimé des charges de gestion courante s'élève à 8,382M€, contre 8M€ prévus dans l'étude.

3. Les charges financières :

Le montant global de frais financiers pour l'année 2020 est estimé à 64,676 M€ (60,44 M€ en 2019), il comprend d'une part les intérêts d'emprunts et ICNE pour 36,743 M€ et d'autre part le solde entre les charges et les produits financiers résultant des opérations de couverture pour 27,933 M€.

Le montant des charges financières calculé est supérieur à celui de l'étude de soutenabilité, qui prévoyait 58 M€, en raison de la modification de la méthode de calcul des intérêts courus non échus. Le remboursement de la part capital des emprunts s'élève à 95,296 M€,

4. Les autres charges de fonctionnement d'un montant de 21,547 M€ (22,572 M€ en 2019), sont composées des charges de personnel, charges propres, taxes foncières, dépenses de communication, études, prestations extérieures et remboursements de taxe transport. Le montant prévu dans l'ESB s'élevait à 22,1M€.

5. Les dotations aux amortissements : l'amortissement des ouvrages et équipements (métro, tramway, BSP, dépôts de bus, matériel roulant...) s'élèvera à 108,854 M€.

En recettes :

1. Les contributions des membres du SMTC

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d'une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d'un apport complémentaire de Toulouse Métropole, soit un montant total de 104,370 M€, décomposé comme suit :

- Toulouse Métropole : 101,350 M€ (dont contribution statutaire : 49,527 M€ et contribution complémentaire : 51,823 M€)
- SITPRT : 0,605 M€
- SICOVAL : 1,304 M€
- Communauté du Muretain : 1,111 M€

2. Versement Transport :

Le produit de l'année 2019 estimé initialement à 273,302 M€ devrait être supérieur à la prévision, il reste toutefois à percevoir les derniers encaissements de l'année pour disposer du montant précis

Le Versement Transport pour l'année 2020 est estimé à 283 M€, auquel il convient d'ajouter la compensation versée par l'Etat pour 1 M€, soit un total de 284 M€.

L'hypothèse centrale est une diminution de la compensation de l'Etat de 50%, ramenant celle-ci à 1 M€ pour l'année 2020.

Un amendement du Sénat visant à réduire cette diminution est toujours en discussion, il s'agit donc d'une hypothèse prudente.

Hors compensation de l'Etat, les prévisions sont donc conformes à l'étude

3. Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation relatives au réseau urbain sont estimées pour 2020 à 109,900 M€ (99,851M€ en 2019), dont 103,6 M€ de recettes trafic et 6,3 M€ de recettes accessoires.

Les recettes d'exploitations relatives au service Mobibus devraient s'élever à 0,312 M€.

Ici encore, les résultats attendus sont meilleurs que ceux envisagés d'ans l'étude de soutenabilité, qui prévoyait 101,4M€ de recettes.

4. Subventions :

Par ailleurs diverses recettes devraient être perçues pour un montant de 0,618 M€, au titre en particulier de subventions pour le projet COMMUTE.

Résumé de la section de fonctionnement

Dépenses	Budget 2019	DOB 2020	Recettes	Budget 2019	DOB 2020
Rémunération exploitation.			Versement transport	271,352	283,000
Tisséo-Voyageurs :			Compensations VT Etat	1,950	1,000
-Rém. forfaitaire et variable	257,967	261,369	Recettes d'exploitation	99.851	109,900
-Rém. exceptionnelle	1,341	0,397	réseau urbain		
Autres subventions :			Recettes d'exploitation	0,315	0,312
- Exploitation service PMR	6.603	5,464	réseau PMR		
Mobibus			Contributions des	102.919	104,370
- Subvention pour ligne C	1,300	1,300	Collectivités		
- Autres (AUAT, divers)	1,197	1,618	Produits financiers	19,600	15,774
Fds concours et divers remb.	3,813	0,348	Reversement Tisséo		
Charges d'intérêt emprunts	30,637	36,743	Voyageurs	12,734	0,000
Autres charges financières	49.400	43,707	Subventions et divers	0,777	0,690
Autres ch. Fonctionnement	22,572	21,547	Total recettes réelles	509,498	515,046
Charges exceptionnelles	5,098	0,124	Opérations d'ordre :		
Total dépenses réelles	-----	-----	- Amortissement des	16,770	16,770
	379,928	372,617	subventions		
Opérations d'ordre :			- Résultat antérieur	147,354	0,000
- Amortissement immob.	106,379	108,854	reporté		
- Valeurs actifs cédés	2,000	2,000			
- Autofinancement invest.	185,315	48,345			
Total dépenses fonctionnement	673,622	531,816	Total recettes fonctionnement	673,622	531,816

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191212-20191211-9-12D-
DE
Date de télétransmission : 12/12/2019
Date de réception préfecture : 12/12/2019

II. Pour la section d'investissement

Le programme d'investissement estimé pour l'année 2020 à 180,105 M€, comprend :

- Les ouvrages en maîtrise d'ouvrage Tisséo Ingénierie : 106,599 M€
- Les conventions de co-maîtrise d'ouvrage et fonds de concours: 31,278 M€
- Les investissements en maîtrise d'ouvrage Tisséo Collectivités : 42,228 M€

Au niveau du budget, les crédits sont imputés en section d'investissement pour un montant de 179,450 M€ et en section de fonctionnement pour 0,655 M€.

En recettes, les subventions d'investissement attendues peuvent être estimées pour l'année 2020 à 41,335 M€.

Résumé de la section d'investissement

Dépenses	Budget 2019	DOB 2020	Recettes	Budget 2019	DOB 2020
Remboursement des emprunts :			Subventions d'investissement	32,283	41,335
- Remboursement Capital dette	91,790	95,296	Emprunts	85,241	90,982
- Remboursements anticipés	142,549	0,000	Refinancement de dette	17,173	0,000
- Refinancement de dette	17,173	0,000			
Investissements :	161,974	179,450	Divers	1,865	0,000
- Mandats Tisséo Ingénierie				-----	-----
- Conventions de travaux			Total recettes réelles	136,562	132,317
- Maîtrise d'ouvrage directe					
Total dépenses réelles	413,486	274,746	Opérations d'ordre :		
Opérations d'ordre :			- Amortissement immob.	106,379	108,854
- Amortissement subventions	16,770	16,770	- Valeurs Actif cédés	2,000	2,000
- Opérations patrimoniales	250,000	250,000	- Autofinancement invest.	185,315	48,345
Déficit antérieur reporté	50,149	0,000	- Opérations patrimoniales	250,000	250,000
Restes à réaliser	27,365	0,000	Résultat antérieur affecté	50,149	0,000
			Restes à réaliser	27,365	0,000
Total dépenses investissement	757,770	541,516	Total recettes investissement	757,770	541,516

Les résultats et les restes à réaliser de l'année 2019 seront repris au budget supplémentaire 2020.

Pour la section d'investissement, l'équilibre sera assuré par un programme d'emprunt qui peut être estimé pour l'année 2020 à 90,9 M€.

Un ajustement des prévisions sera effectué dans le cadre de l'adoption du budget primitif qui interviendra au Comité Syndical du mois de février 2020.

* *

*

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

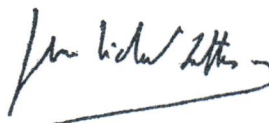
ARTICLE 1 : PREND ACTE du rapport sur les orientations budgétaires du SMTC (Tissé Collectivités) pour l'exercice 2020.

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU SMTc (TISSEO COLLECTIVITES)

POUR L'ANNEE 2020

La croissance mondiale s'est infléchi sur la période récente. Ce constat est variable par zone géographique. La croissance s'est affermie aux Etats Unis, mais a légèrement diminué en Europe et au Japon notamment.

Après un rythme trimestriel de 0,7 % en 2017, la croissance de la zone euro ressort à 0,4 % sur le premier trimestre 2018. En France, selon la dernière estimation publiée par l'INSEE, la croissance économique du troisième trimestre 2018 s'établit à 0,4 %: la dépense de consommation des ménages se redresse, l'investissement des entreprises augmente, le commerce extérieur est en légère hausse et contribue positivement à l'évolution du PIB au cours du trimestre.

Après une année 2019 chargée, voici un bref rappel des événements : les tensions internationales ne sont pas apaisées, puisque *Brexit* et Guerres Commerciales sont encore en pleines négociations (le front commercial porté par le Président Donald Trump s'est doublé vers l'Europe, et commence à déborder sur le sujet des cours de change).

A ces tensions s'ajoute le problème de l'inflation. Le mandat partagé par les principales Banques centrales n'est pas atteint (environ 2%), et pour cette raison vont se poursuivre les politiques accommodantes "jusqu'à tant que nécessaire" pour reprendre les mots de Mario Draghi.

Sur le reste de la sphère macroéconomique, le climat n'est guère plus détendu, le protectionnisme fait son retour, et la production industrielle est en baisse de régime (en Europe du moins).

Une hypothèse de croissance raisonnable

Malgré le ralentissement économique mondial, la croissance française s'élèverait à + 1,4 % en 2019 et à + 1,3 % en 2020, soit un niveau supérieur aux prévisions de croissance pour la zone euro, qui seraient à + 1,2 % sur les deux années.

Dans un contexte économique moins porteur, en particulier compte tenu des incertitudes liées au Brexit et aux tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis, la croissance française résiste mieux que celle de certains de ses partenaires européens au ralentissement mondial. Ce rythme de croissance est porté par une demande intérieure soutenue, notamment grâce aux investissements



des entreprises et à une consommation des ménages favorisée par le dynamisme de l'emploi et par les mesures du Gouvernement en faveur du pouvoir d'achat.

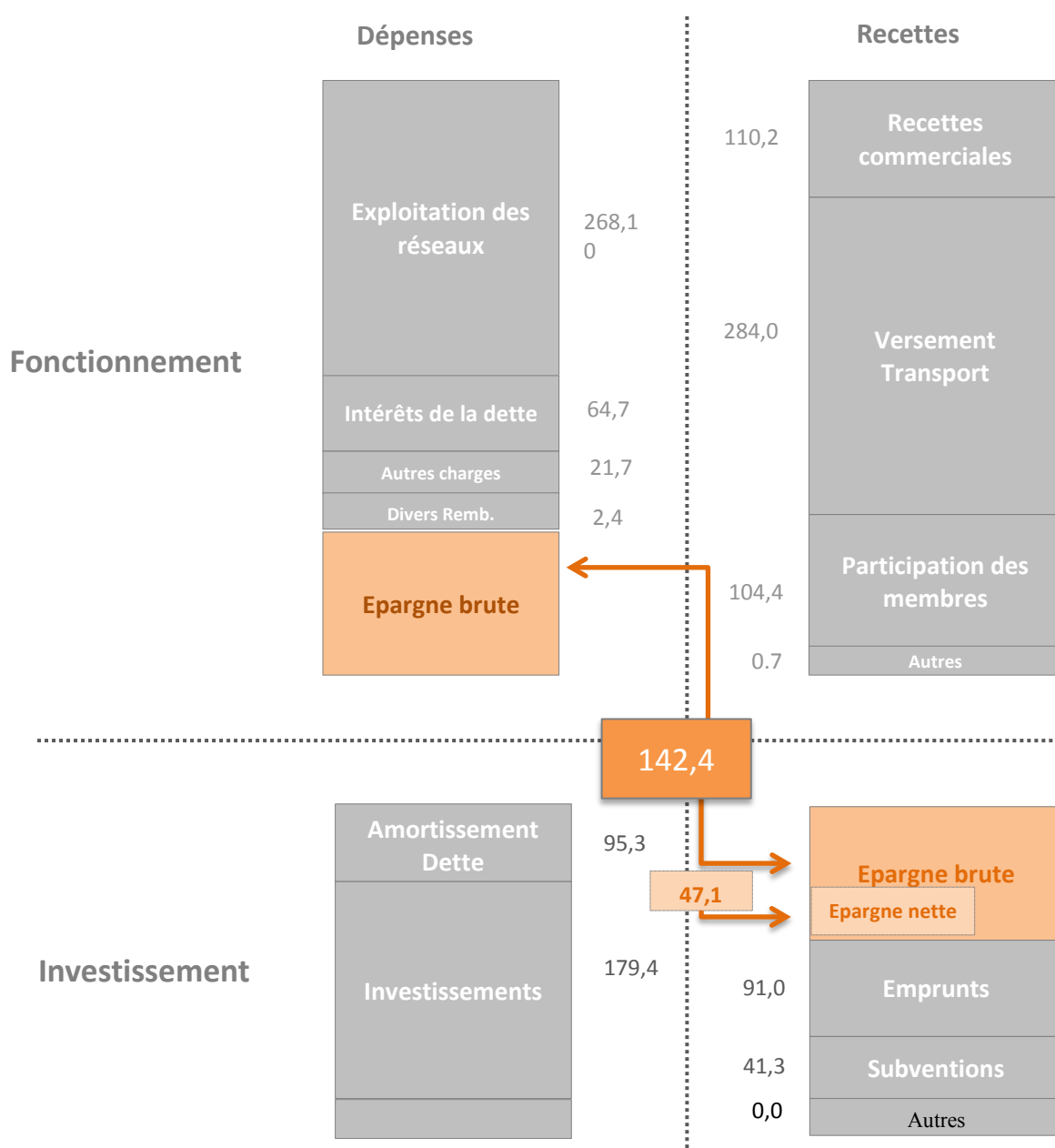
En 2019, le pouvoir d'achat augmenterait fortement pour atteindre son meilleur niveau depuis 2007, à + 2,0 %. La consommation accélérerait en 2020, les ménages traduisant progressivement en consommation les gains de pouvoir d'achat consécutifs notamment aux baisses d'impôts et aux mesures de soutien aux plus fragiles décidées par le Gouvernement.

En 2020, la plupart des institutions anticipent une croissance à 1,4 %, soit égale à la prévision du Gouvernement.

L'inflation est anticipée à 1,3 % pour 2019 et 2020, contre 1,8 % en 2018. La Cour des comptes estime que cette prévision d'inflation est un peu élevée.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DU SMTc (TISSEo COLLECTIVITÉS) POUR L'ANNEE 2020

Les équilibres Financiers – DOB 2020 (en M€ et hors opérations d'ordres)



LE PRODUIT DU VERSEMENT TRANSPORT

Les recettes du versement transport ont progressé au cours des 3 dernières années de 3,7% en moyenne (réelle) par an.

Cette dynamique s'explique notamment par la croissance économique des entreprises du ressort territorial du SMTC.

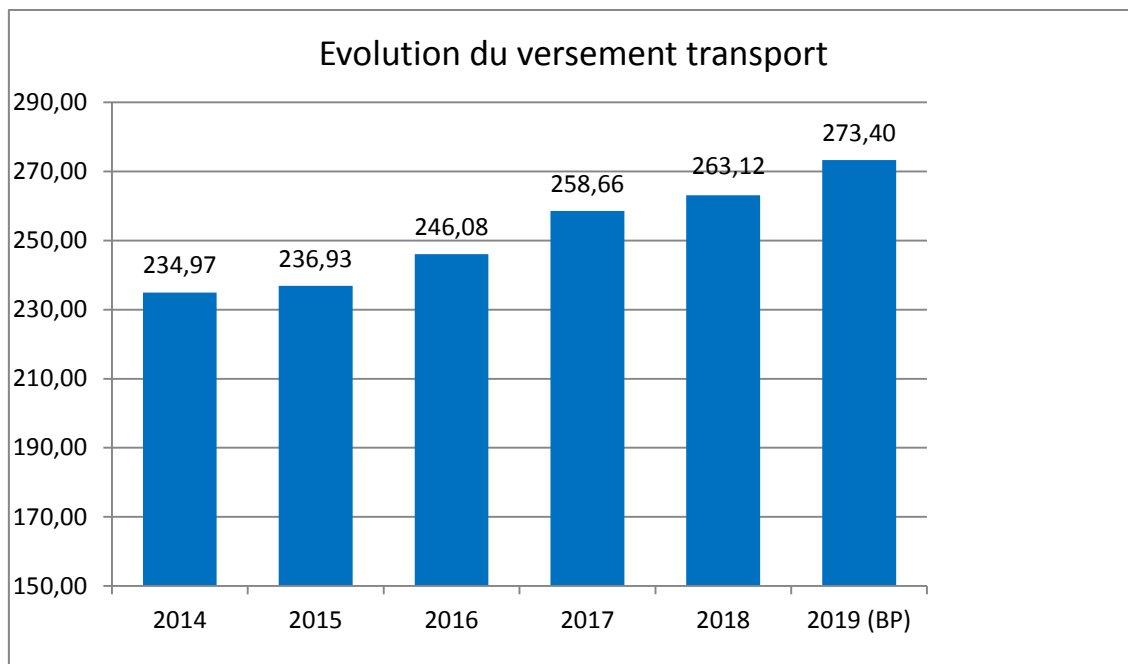
Année	Produit reçu	Compensation Etat	Produit
2014	234 971 212,98		234 971 212,98
% évolution	4,55%		
2015	236 930 000,00		236 930 000,00
% évolution	0,83%		
2016	246 088 450,00		246 088 450,00
% évolution	3,87%		
2017	256 775 360,00	1 890 371,05	258 665 731,05
% évolution	4,34%		
2018	261 176 968,29	1 944 330,47	263 121 298,76
% évolution	1,71%		
2019 (BP 2019)	271 352 000,00	2 052 897,12	273 404 897,12
% évolution	3,89%		

Le produit de l'année 2019 devrait être supérieur à la prévision, il reste toutefois à percevoir les derniers encaissements de l'année pour disposer du montant précis

Le Versement Transport pour l'année 2020 est estimé à 283 M€, auquel il convient d'ajouter la compensation versée par l'Etat pour 1 M€, soit un total de 284 M€.

L'hypothèse centrale est une diminution de la compensation de l'Etat de 50%, ramenant celle-ci à 1 M€ pour l'année 2020.

Un amendement du Sénat visant à réduire cette diminution est toujours en discussion, il s'agit donc d'une hypothèse très prudente.



Pour l'année 2020, le produit du versement transport est estimé à 284 M€ (dont 283 M€ de produit reversé par les organismes sociaux et 1 M€ de compensation de l'Etat).

LES CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES

Les contributions des collectivités sont établies sur la base d'une actualisation des contributions statutaires et de la prise en compte d'un apport complémentaire de Toulouse Métropole, soit pour l'année 2020 la répartition suivante :

Collectivités	Contributions 2019	Contributions 2020				
		Actualisation		Contribution statutaire actualisée	Contribution complémentaire 2020	Total Contribution 2020
		Inflation 2%	variation population 1,45%			
Toulouse Métropole						
- contrib. statutaire	47 875 658,50	957 513,00	694 197,00	49 527 368,50		49 527 368,50
- contrib. complémentaire	52 124 341,50				51 822 631,50	51 822 631,50
- total	100 000 000,00	957 513,00	694 197,00	49 527 368,50	50 472 631,50	101 350 000,00
Syndicat Intercommunal -contribution	584 483,00	11 690,00	8 475,00	604 648,00	0,00	604 648,00
Communauté Agglo du Sicoval	1 260 860,00	25 217,00	18 282,00	1 304 359,00	0,00	1 304 359,00
Commun Agglo. Muretain -contribution	1 073 901,00	21 478,00	15 572,00	1 110 951,00	0,00	1 110 951,00
Total	102 919 244,00	1 015 898,00	736 526,00	52 547 326,50	50 472 631,50	104 369 958,00

L'EXPLOITATION DU RESEAU

Le Contrat de Service Public pour l'exploitation du réseau urbain

Le Contrat de Service Public (CSP) conclu entre Tisséo-Collectivités et l'EPIC Tisséo-Voyageurs pour la période 2017-2021 prévoyait l'activation d'une « clause de revoyure » à mi-contrat, pour redéfinir le montant de la rémunération forfaitaire d'exploitation pour les années 2020 et 2021. L'orientation donnée à Tisséo-Voyageurs vise à fixer cette rémunération à 259,769 M€ pour 2020, à comparer à une évaluation initiale de 271,5 M€ prévue dans la PPE (Programmation Pluriannuelle d'Exploitation). Un avenant sera prochainement présenté pour formaliser ce montant.

Devrait s'y ajouter une rémunération variable, au titre des résultats 2019 de la Régie, en matière de qualité de service, de lutte contre la fraude et d'évolution de la fréquentation. Ce bonus peut à ce jour être évalué à 1,6 M€.

Une rémunération exceptionnelle sera versée au titre de l'accompagnement des derniers ajustements en 2020 pour DOCA (fins de chantier) pour 0,307 M€.

Par ailleurs, divers remboursements à l'EPIC concernent les maintenances TETRA et moyens informatiques SMTC pour 0,090 M€.

L'offre kilométrique du réseau devrait atteindre 38,22 millions de kilomètres, en augmentation de 4,58 % par rapport à 2019, ainsi répartis :

- Métro : 10,272 millions de km (en équivalent 26 mètres)
- Tram : 1,571 million de km
- Bus : 26,377 millions de km (dont 6 millions sous-traités).

La ligne de tramway T1 sera prolongée au nouveau Parc des Expositions à la mi-2020, avec une desserte systématique dès le mois de septembre.

L'augmentation de l'offre entre 2019 et 2020 s'explique aussi par « l'effet année pleine » des développements intervenus en 2019 (doublement rames ligne A et augmentation fréquence ligne B du métro, et mise en service des Linéo 3, 4 et 5 et du prolongement de Linéo 1).

La fréquentation devrait encore augmenter en 2020, pour atteindre 149 millions de déplacements et 212 millions de validations. Les recettes commerciales s'élèveront à près de 109,9 M€, dont 103,6 M€ de recettes trafic et 6,3 M€ de recettes annexes.

La Délégation du Service Public Mobibus

Le coût d'exploitation de ce service dédié aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) s'élèvera à 5,464M€, dont 50 K€ au titre de l'intéressement qualité du délégataire. La recette provenant des usagers s'élèvera à 0,312 M€.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191212-20191211-9-12D-
DE
Date de télétransmission : 12/12/2019
Date de réception préfecture : 12/12/2019

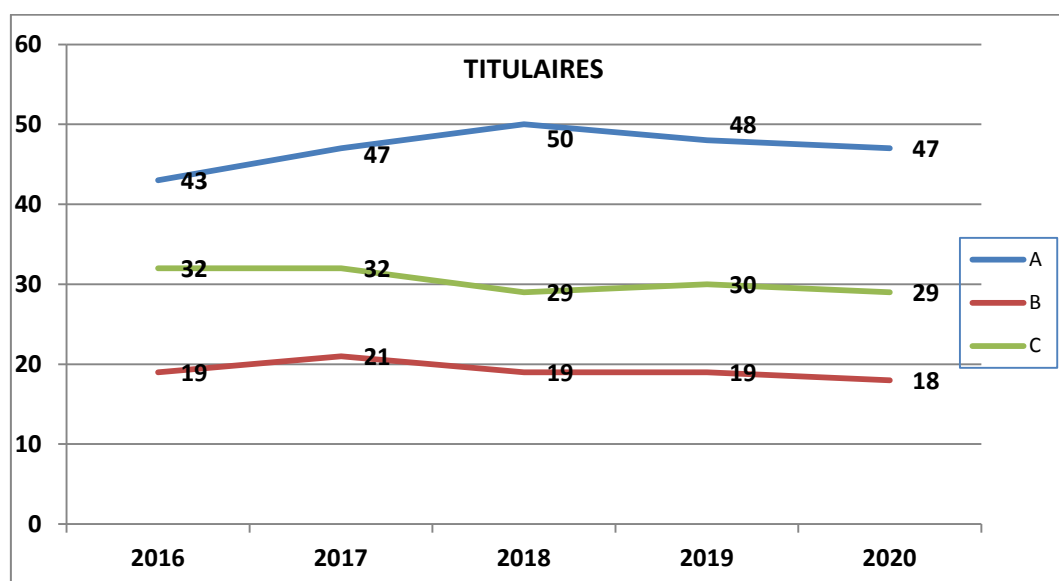
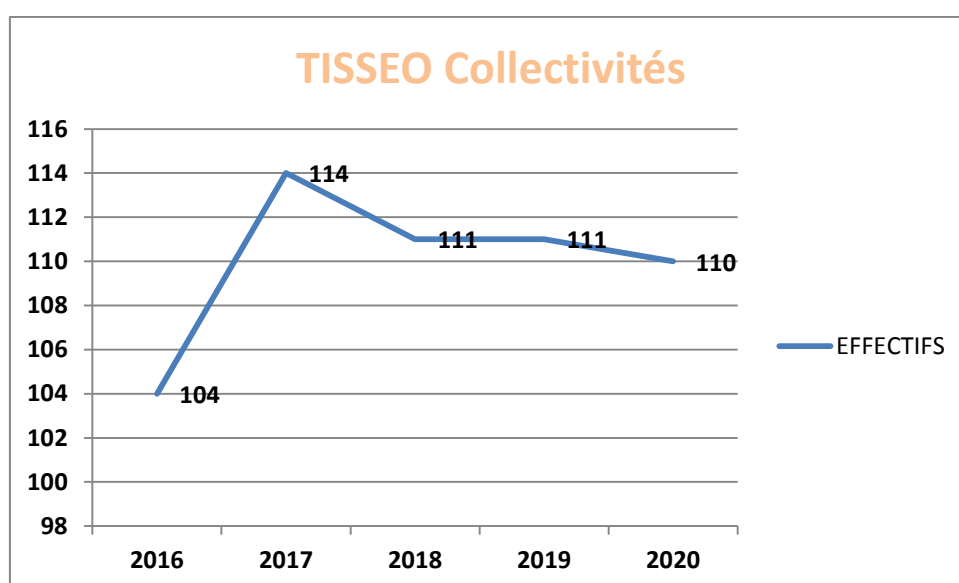
Les compensations tarifaires Ligne C

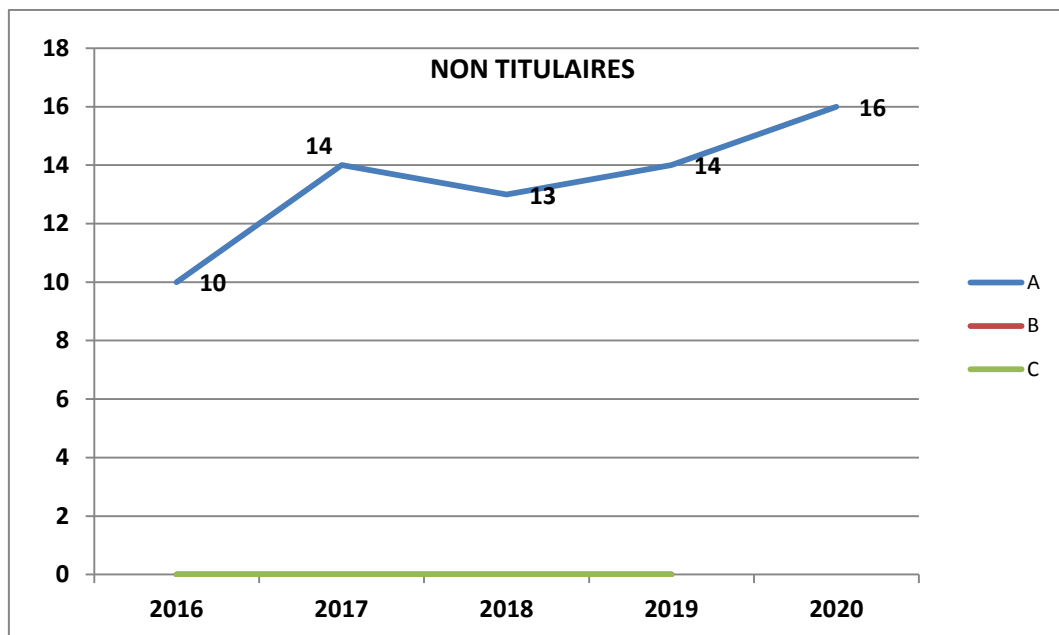
L'accord tarifaire avec la Région, permettant l'acceptation des tarifs Tisséo sur la section urbaine « Arènes-Colomiers » de la ligne TER Toulouse-Auch (« ligne C ») génère une dépense de 1,3 M€.

LES CHARGES DE PERSONNEL

L'évolution des effectifs : vers une stabilisation en lien avec la mise en œuvre des projets

Dans la continuité des engagements pris depuis 2018, la stabilisation des effectifs se poursuit. Cette tendance se confirme en 2020 avec d'une part une pyramide des âges propices (départs à la retraite) et d'autre part la mise en œuvre opérationnelle des projets prévus au programme pluriannuel d'investissements, dont la 3^{ème} ligne de métro et sa connexion à la ligne B.

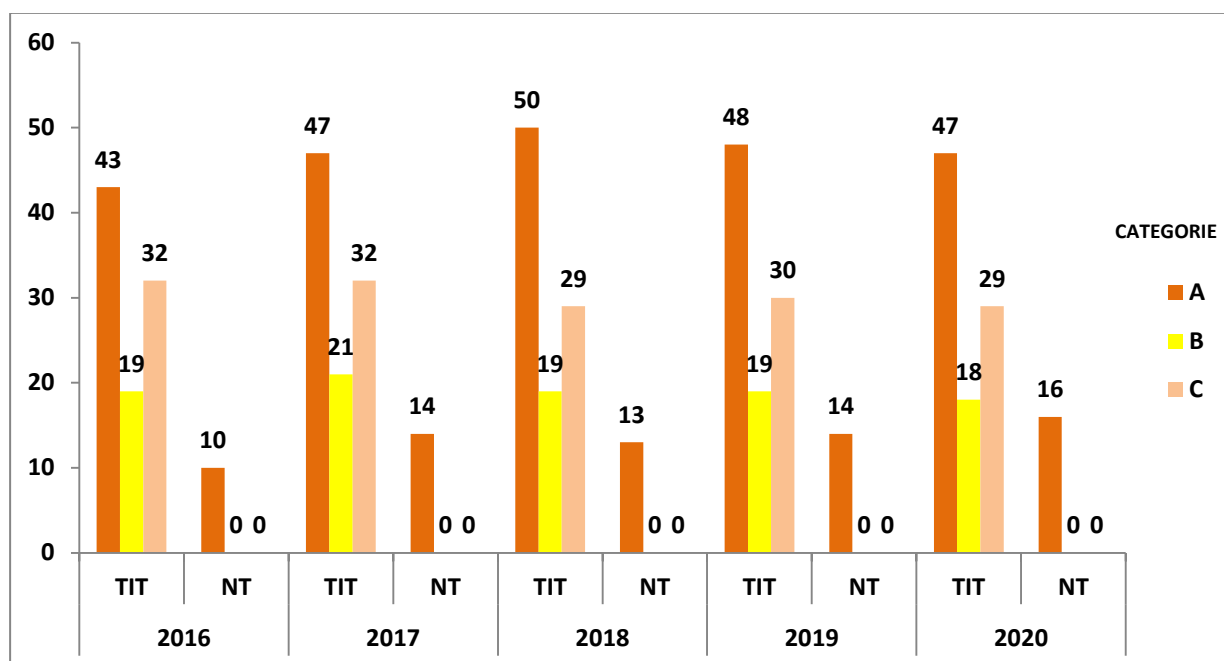




Il est à noter une augmentation du nombre de contractuels. Cette tendance s'explique par le niveau de technicité requis et/ou profil de compétences rares.

Les tableaux ci-dessous présentent une répartition des effectifs (emploi permanents) d'une part en fonction des catégories et d'autre part entre titulaires et non titulaires.

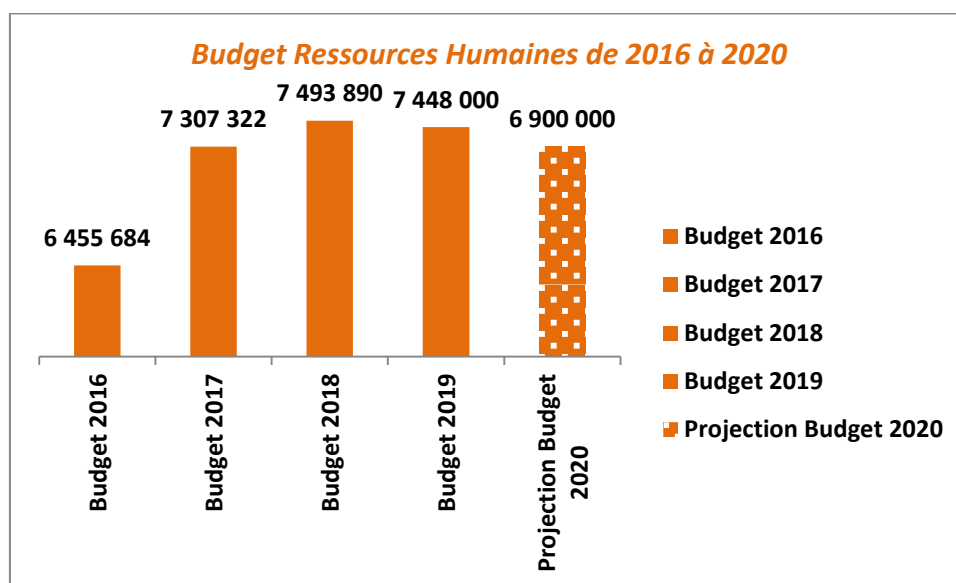
TIT : titulaires
NT : non titulaires
Tableau des effectifs



Vers une inflexion de la masse salariale cohérente avec le passage à la phase opérationnelle des projets

- Une représentation importante de la catégorie A (d'environ 55%)
- La fin progressive des conventions de mise à disposition avec un effet sur la masse salariale à la baisse et ainsi que la fin de la mission du conseil scientifique.
- La mise en place du suivi de la masse salariale.

Budgétairement, l'année 2020 est celle de la continuité en termes de tendance (baissière) (-.4.05% BP 2018/2019) dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, qui sera contenu également en 2021.



Les dépenses de personnel représentent ainsi 1,85% des dépenses de fonctionnement.

LA DETTE DU SMTC

☐ Contexte du financement des collectivités territoriales.

La poursuite, en 2019, de la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne a pour conséquence de maintenir un niveau des taux européens au plus bas. Les taux courts demeurent en territoire négatif et en parallèle, les taux longs affichent également des niveaux relativement bas.

La liquidité abondante entraîne une concurrence entre les prêteurs qui a pour conséquence de diminuer les marges bancaires.

Le contexte de ce marché est favorable aux collectivités territoriales tant en terme d'accès au financement que de paiement des frais financiers.

En 2019, les derniers résultats de l'inflation et des principaux indicateurs économiques laissent présager une remontée progressive des taux.

☐ Profil de la dette au 31/12/2019

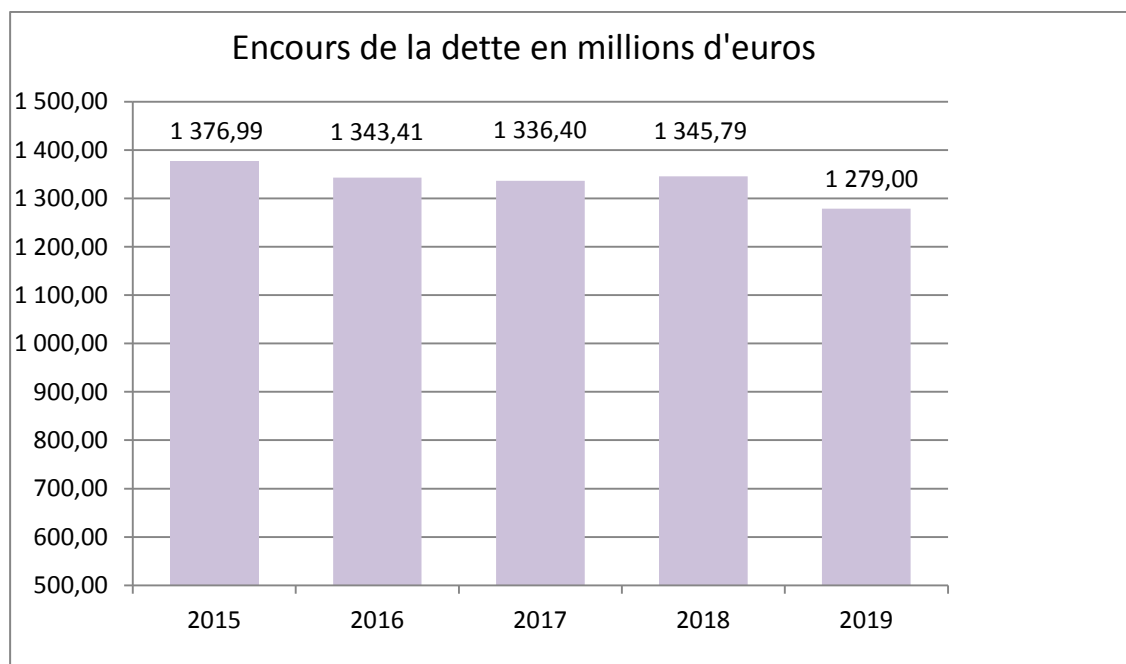
Période	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Encours de dette	1 376 994 696 €	1343 407 468 €	1 336 399 589 €	1 345 794 450€	1 279 004 300 €

☐ Evolution de l'encours en 2019

En 2019, l'encours de la dette qui était au 1^{er} janvier de 1 345,79 millions d'euros a été impacté par les mouvements suivants :

- Remboursements du capital à hauteur de 91,790 millions d'euros
- Mobilisation d'un nouveau contrat de prêt pour un montant de 25 millions d'euros.

Pour ainsi ramener l'encours de dette au 31 décembre 2019 à 1 279 millions d'euros.

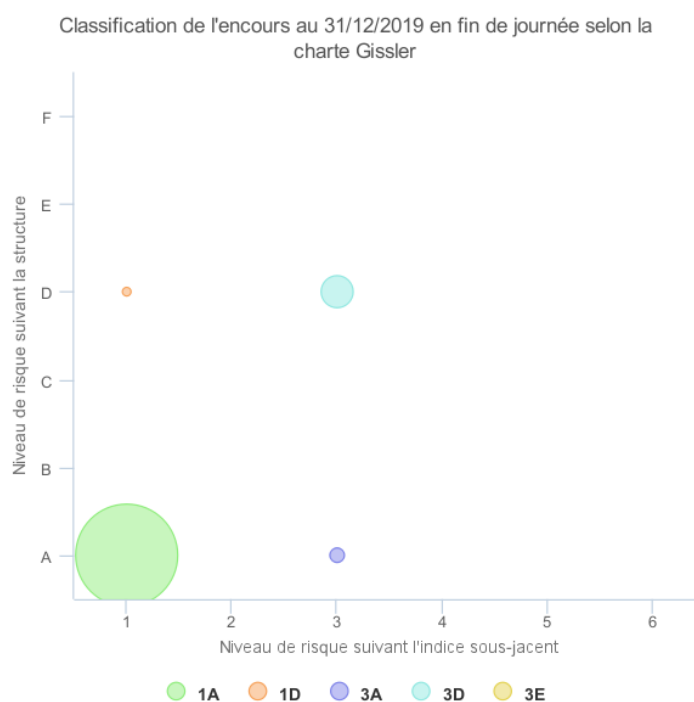


☐ Une gestion active de dette

Le SMTC a procédé au cours de l'exercice 2019 à une nouvelle étape de simplification des contrats d'opérations d'échanges de taux, en simplifiant 9 opérations de swaps auprès de l'établissement CA-CIB pour en créer 4 au final, sans frais supplémentaire pour Tisséo-Collectivités.

☐ Une dette sécurisée à différents niveaux

L'encours de dette de la collectivité est composée de 93,9 % de contrats classés A1, niveau le plus sûr, de la charte Gissler.

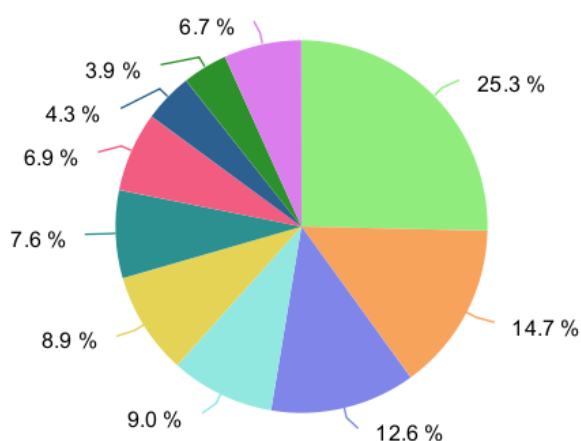


La concurrence vive entre prêteurs permet au SMTC d'avoir le choix des prêteurs et lui assure un accès à la liquidité.

En octobre 2019, l'encours de dette du Syndicat est réparti entre 12 prêteurs, cette diversification permet de sécuriser la dette.

Le premier prêteur de la collectivité est la Société de Financement Local, banque 100% publique dont l'État est l'actionnaire de référence, à hauteur de 75%, aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations (20%) et de La Banque postale (5%).

Au sein de la grande diversité des autres organismes prêteurs, la BEI occupe une place privilégiée, attestant par sa présence de la capacité du SMTC à honorer ses engagements.



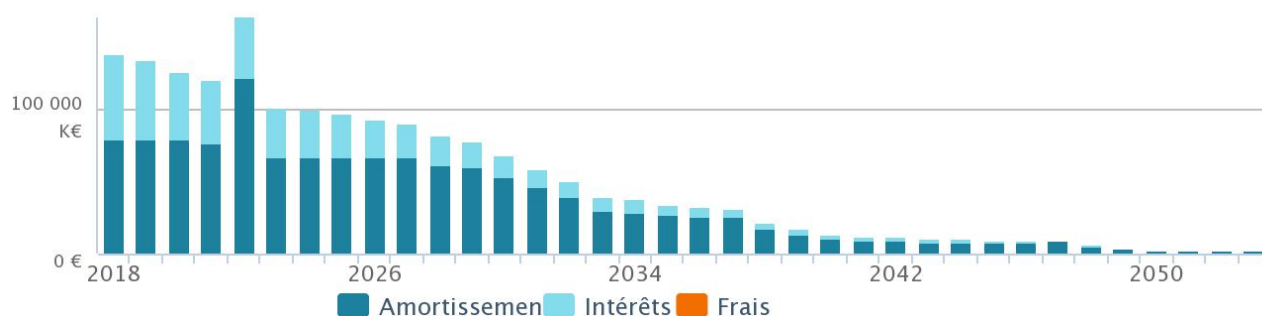
Prêteur	%
Caisse Française de Financement Local	25,35
Caisse des Dépôts et Consignation	14,68
Banque Européenne d'Investissement	12,61
SOCIETE GENERALE	9,02
La Banque Postale	8,88
Crédit Foncier	7,63
CALYON, PARIS - BACK OFFICE PRODUITS DERIVES	6,93
The Royal Bank of Scotland	4,26
OBLIGATAIRE	3,92
Caisse d'Epargne	3,91
DEXIA Crédit Local	0,18
Crédit Agricole	2,85

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191212-20191211-9-12D-DE 0,18
Date de télétransmission : 12/12/2019
Date de réception préfecture : 12/12/2019

Evolution et extinction de l'annuité de la dette

Le programme d'investissement de la collectivité se poursuivant en 2020, le niveau d'investissement d'un montant de 179,450 M€ nécessite de mobiliser environ 90,9 millions d'euros de dette nouvelles.

Tableau d'extinction



En 2020, les nouveaux contrats seront probablement mobilisés en milieu d'année, ils auront donc peu d'impact sur l'évolution de l'annuité.

La gestion de Trésorerie

En 2020, le SMTC n'a pas eu besoin de recourir à une ligne de trésorerie.

Perspective pour 2020

Pour 2020, les objectifs poursuivis par le SMTC en matière de gestion active de dette s'inscrivent dans la continuité des actions des exercices précédents :

- sécuriser l'accès à la liquidité pour couvrir les besoins de financement ;
- mener une gestion active de trésorerie permettant d'ajuster régulièrement son niveau ;
- analyser puis saisir les opportunités de marché.

LES INVESTISSEMENTS

Le programme d'investissements 2020 est estimé à 180 105 406 €, réparti comme suit :

- Les ouvrages sous mandats Tisséo Ingénierie : 106 599 605 € ;
- Les conventions de travaux avec les EPCI : 31 278 267 € ;
- Les investissements en maîtrise d'ouvrage Tisséo Collectivités : 42 227 534 €

Les opérations de la feuille de route de Tisséo Collectivités représentent une grande partie des enveloppes, en particulier les projets suivant :

- 3^{ème} ligne de métro : 37,577 M€
- Connexion ligne B / 3^{ème} Ligne de Métro : 6,672 M€
- Téléphérique Urbain Sud (TELEO) : 43,700 M€
- Doublement de la capacité ligne A : 13,648 M€
- L'extension du Tram jusqu'au nouveau Parc des Expositions : 19,982 M€
- P+R Basso Cambo : 3,889 M€
- L'ensemble des projets LINEO tant sous mandat Tisséo Ingénierie que par conventions de travaux avec les EPCI : 6,349 M€

Les investissements patrimoniaux d'un montant de 42,227 M€ concernent :

- l'acquisition des bus standard GNV
- l'achat de rames VAL 208 NG3 estimé à ce jour à 6 M€. Ce montant ne reste qu'une estimation sachant que le marché est toujours en cours de négociation. Le coût final sera connu que fin décembre 2019
- le remplacement des escaliers mécaniques
- les investissements systèmes visant à améliorer le parcours voyageurs (information voyageurs métro, rénovation des distributeurs de titres, remplacement du système de gestion des P+R).

Ces investissements sont réalisés en cohérence avec la mise en œuvre du Contrat de Service Public.

En recettes, les subventions qui peuvent être attendues sont estimées à 41,334 M€ et concernent notamment :

- Le Pacte Métropolitain d'innovation Etat-Toulouse Métropole :
 - ✓ Financement TELEO : 4,940 M€
 - ✓ Doublement de la capacité ligne A : 0,540 M€
 - ✓ PIA Ville de demain TELEO : 0,293 M€
 - ✓ FEDER subvention TELEO : 5,280 M€
- Le Mécanisme d'Interconnexion en Europe : 1,135 M€
- La convention de financement avec le Conseil Départemental : 20,936 M€
- Le financement par Toulouse Métropole de la liaison Ramblas au Pôle d'échanges Jean Jaurès : 2 M€
- Le financement des bus électriques : 0,900 M€

- Le Grenelle III
 - ✓ La convention de financement Linéo 3 : 4 M€
 - ✓ La convention de financement Linéo 5 : 0,500 M€
 - ✓ Le financement des travaux Tramway au niveau du MEETT: 0,810 M€

Récapitulatif des investissements 2020

Type de Montage	Montant € HT
Mandats Maîtrise d'ouvrage Tisséo Ingénierie	106 599 605,00
3ème Ligne de Métro	37 577 000,00
Connexion Ligne B / 3ème Ligne de Métro	6 672 000,00
Téléphérique Urbain Sud (Téléo)	43 700 000,00
Doublement Capacité Ligne A	13 648 605,00
Linéo 3	257 000,00
linéo 5	349 000,00
P+R Basso Cambo	3 889 000,00
Autres mandats TI (Tramways, Garages Ateliers Métro)	507 000,00
Conventions co-MOA et Fonds de Concours	31 278 267,00
Extension du Tram vers le Parc des Expositions	19 982 080,00
Ligne Express	980 000,00
Programme Linéo 2020	5 743 772,00
Centre Sud	1 602 445,00
Aménagements structurants : Ligne 58 - BUN - Ramassiers	33 390,00
Conventions Travaux pour la mise en accessibilité et amélioration du Réseau	2 580 244,00
Autres conventions (P + RBC Cheminement doux + Convention PRO-REA SNCF pour TESO)	356 334,00
Maîtrise d'Ouvrage directe Tisséo Collectivités	42 227 534,00
Accompagnement des Projets de Nouvelles Infrastructures	9 556 800,00
Matériel Roulant Bus	11 637 110,00
Matériel Roulant Métro / Tram	758 232,00
Stations et Gares d'Echanges	4 330 633,00
Travaux Voiries et Tunnels	2 155 000,00
Bâtiments Exploitation	569 000,00
Systèmes d'Information et Télécom	12 102 759,00
Investissements Propres Tisséo Collectivités (dont foncier)	1 118 000,00
TOTAL	180 105 406,00
dont :	
- Imputé en Investissement :	179 450 406,00
- Imputé en fonctionnement	655 000,00

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20191212-20191211-9-12D-
DE
Date de télétransmission : 12/12/2019
Date de réception préfecture : 12/12/2019